

## ACTUALITÉS

Centre équestre

Page 4



## URBANISME

PLU

Page 10



## TRAVAUX

Rue de la Mairie

Page 9

# SOMMAIRE

---



## COMITÉ DES FÊTES

page 4



## ECOLE

page 4



## ISABELLE JOUANIN

page 11

3 ÉDITORIAL

4 ACTUALITÉS

6 DOSSIER

8 TRAVAUX

10 PORTRAIT

---

Le Feuilleton n° 13 – Magazine trimestriel d'information municipale de Boisemont

Directeur de la publication : Stéphanie Chorin-Savill, Maire de Boisemont

Comité de rédaction constitué de : Stéphanie Chorin - Savill, Guy Atsé, Marta Beilin, François Briand, Martine Hieyte, Albana Wanner

Conception et mise en page : Christophe Brosy - [www.christophebrosy.com](http://www.christophebrosy.com)

Crédits photos : Mairie de Boisemont - Christophe Brosy - Mikhail Nilov, Clube Veleiros do Sul, Barbara Olsen (Pexels) - Gstudioimagen, CreativeSpace, Gstudioimagen1 (Freepik)

Impression : RPS imprimerie - 5, rue des entrepreneurs 95210 Saint-Gratien

Tirage : 400 exemplaires



Chères habitantes,  
chers habitants,

C'est avec un immense plaisir que je vous retrouve dans ce nouveau numéro du Feillet. Je m'adresse à vous à travers ces lignes pour vous informer des dernières avancées et décisions importantes prises au sein de notre commune.

**travaux se sont déroulés en ce début d'année, notamment sur les axes de circulation routière.**

**Votre sécurité est l'une de nos priorités.** Ces travaux de sécurisation ont été entrepris sur nos routes communales afin d'améliorer le partage des axes routiers. Ces aménagements visent à créer un environnement plus sûr pour les piétons, les cyclistes et les conducteurs mais aussi les cavaliers, favorisant ainsi la cohabitation harmonieuse sur nos voies et appelant à la vigilance de chacun des usagers.

Cela répond aux préoccupations partagées concernant la sécurité routière, notamment aux

abords de l'école. **Ces aménagements, même s'ils ne résolvent pas tous les problèmes repérés, témoignent de notre engagement à agir de manière proactive pour garantir un réseau routier sûr et efficace pour tous.**

**Le vote du budget communal sera à l'ordre du jour du prochain conseil municipal,**

et je suis ravie de vous annoncer que, malgré les défis économiques actuels, **la volonté de la municipalité est de ne pas augmenter les taxes communales cette année.** Cette décision reflète notre engagement constant à assurer la stabilité financière tout en continuant à fournir des services de qualité à notre communauté.

**Nous sommes conscients des responsabilités qui nous incombent en tant que gestionnaires de vos contributions, et nous nous efforçons de maximiser chaque euro pour le bien de tous.** D'importants investissements se profilent avec le projet d'extension de l'école, ils sont à prendre en compte dès maintenant. **C'est un engagement qui nous tient à cœur, et nous continuerons à travailler pour maintenir l'équilibre financier de notre village tout en le dotant d'équipements utiles à ses habitants.**

A ce titre vous aurez pu remarquer, en traversant le cœur du village, que **plusieurs chantiers de**

“

je suis ravie de vous annoncer que, malgré les défis économiques actuels, la volonté de la municipalité est de ne pas augmenter les taxes communales cette année.

”

En guise de conclusion, je tiens à saluer et féliciter les nouveaux membres du bureau du Comité des Fêtes. Une équipe renouvelée qui donnera son empreinte aux animations festives du village. Je tiens également par la même occasion à chaleureusement remercier Mme Frédérique Stead, Mme Isabelle Jouanin et M. François Briandet pour leurs implications au sein de cette association. C'est ensemble que nous construisons un quotidien préservant nos valeurs et en travaillant main dans la main pour assurer le bien-être de tous.

Bien à vous.

**Stéphanie Chorin-Savill**

Maire de Boisemont

## Mairie

### La galette au château



Comme chaque année, **les seniors de la commune étaient invités par le CCAS à venir partager la galette au château le vendredi 19 janvier dernier.** Malgré une météo quasi sibérienne, **une quinzaine de nos aînés se sont déplacés pour profiter de ce moment de convivialité.** Ce fut

l'occasion de partager les nouvelles des uns et des autres autour d'un verre de cidre et d'une part de galette.

Tous sont rentrés ravis d'avoir passé un bel après-midi, en particulier les reines et rois d'un jour.



## Ecole

**Il est rappelé aux parents dont les enfants sont nés en 2021, qu'ils doivent les inscrire dès maintenant en mairie pour la prochaine rentrée scolaire en petite section.**

Le matin du samedi 23 mars a vu une animation inusitée dans les rues du village.

**L'école faisait son carnaval en organisant un défilé joyeux et bigarré, pour le plaisir des enfants mais aussi des grands les accompagnant.**

Tous les enfants du CP au

CM2 vont pouvoir participer à une classe découverte en **bord de mer à Treveneuc dans les Côtes-d'Armor, du 29 avril au 3 mai.** Les

**plus grands pourront découvrir le kayak de mer et la voile.** Une excursion à l'île de Bréhat est également prévue permettant à tous de profiter de l'air marin.



**Cette année la traditionnelle fête de l'école aura lieu le mardi 25 juin à partir de 18h30 à l'école.**

## Comité des Fêtes

### Assemblée générale et futures animations

**Le Comité des Fêtes réuni en assemblée générale le 30 janvier dernier a procédé au renouvellement complet de son bureau.** Sont nommés au poste de trésorière : Mme Sylvana Pouly, au poste de secrétaire : M. Franck Jouanin et comme présidente Mme Chrystel Duval-Garcia. La rédaction se joint à Mme le Maire pour souhaiter la bienvenue à cette nouvelle équipe.

La réunion a également permis de planifier les futures animations :

- Vendredi 15 mars : **Soirée restaurant et bowling à Orgeval**
- Dimanche 24 mars : **Nettoyage de printemps**
- Dimanche 31 mars : **Chasse aux œufs de Pâques dans le parc du château**
- Dimanche 2 juin : **Olympiades de Boisemont, familiales et festives**
- Samedi 22 juin : **Festivités de la Saint Jean**



Une communication détaillée pour chaque événement sera distribuée en boîte aux lettres

Rappelons que la réussite des événements organisés par le Comité des Fêtes dépend avant tout de l'engagement des bénévoles, n'hésitez pas à donner un peu de votre temps et à rejoindre le Comité des Fêtes :

[cdfboisemont@yahoo.fr](mailto:cdfboisemont@yahoo.fr)

## Centre équestre

### Reprise du programme sportif

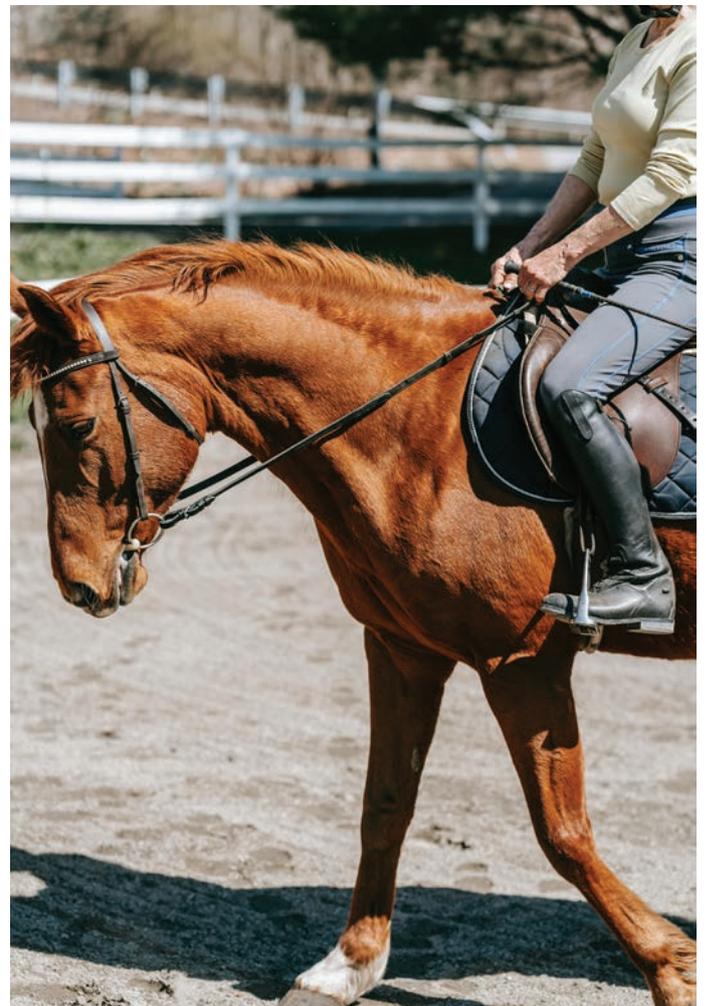
Avec le printemps, **le programme sportif du centre équestre a repris dès le 17 mars avec l'organisation d'un concours de saut d'obstacles (CSO) en catégorie Club.**

Fort du succès de l'année dernière, **le Jumping de Boisemont se pérennise avec un grand week-end CSO amateur et professionnel, les 12, 13 et 14 avril 2024.** Des participants de toute la région sont attendus pour cette grande fête du saut d'obstacle, dont Madame le Maire Stéphanie Chorin-Savill est la présidente d'honneur. N'hésitez pas à venir admirer les performances de ces cavaliers et cavalières, ainsi que leurs montures.

**Le 21 avril verra l'organisation d'un Equifun et le 26 mai, la finale CSO Club.**

Enfin, le club participera aux **championnats de France de saut d'obstacles du 6 au 12 juillet pour les épreuves poney et du 20 au 27 juillet pour les épreuves Club.**

Pour suivre l'actualité du centre, rendez-vous sur sa page Facebook : <https://www.facebook.com/EpinetteDeBst>



## La seconde vie de nos déchets

*Vous en avez certainement entendu parler, à compter du 1er janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC) de 2020, les collectivités doivent mettre à disposition de leurs administrés une solution de tri à la source de leurs déchets organiques, pour que ceux-ci soient valorisés en compost ou en biogaz par exemples. La gestion des déchets étant une compétence de la CACP, c'est en collaboration avec la commune que cela se met en place.*

### Qu'est-ce qu'un biodéchet ?

Les biodéchets sont les déchets verts, issus essentiellement des **activités de jardinage, et les restes alimentaires, tels que les épluchures de fruits et de légumes.**

### Comment valoriser les biodéchets ?

S'agissant des déchets verts, le réflexe de les trier est globalement partagé : **les Français sont nombreux à les valoriser sur place en broyat ou sous la forme de compost, ou à les déposer dans un point de collecte dédié.**

**Une session de broyage à domicile a été proposée pour les Boisemontais qui le souhaitent à l'automne 2023.** L'information ne manquera pas d'être communiquée sur CityAll si une autre session devait être organisée.

Faute d'information et d'infrastructures de tri et de collecte, **les biodéchets alimentaires, quant à eux, se retrouvent encore trop souvent dans les poubelles d'ordures ménagères, et in fine, sont incinérés ou enfouis ce qui génère des émissions de gaz à effet de serre supplémentaires.** Pourtant, les biodéchets sont essentiels au maintien et à la bonne santé des sols : **un sol riche en matières organiques, autrement dit, en biodéchets, est en meilleure santé, moins sensible aux sécheresses par exemple et permet de réduire le recours aux engrais chimiques.**

Pour valoriser les biodéchets, **une multitude de solutions existent** : il peut s'agir de **compostage de proximité, d'une collecte en porte à porte ou en point d'apport volontaire.**

### À Boisemont

**La mise en œuvre du dispositif de tri des biodéchets produits par l'activité propre des collectivités a été confiée à un organisme, les Alchimistes, qui procède depuis plusieurs mois à un état des lieux et l'application de mesures dans les écoles des différentes villes de l'agglomération.**



**Le diagnostic sur l'école de Boisemont a été réalisé le 5 décembre 2023. Une formation des agents**

**communaux en charge de la restauration par les Alchimistes a eu lieu le 12 mars. Elle a permis de déclencher les collectes dans la foulée.**

Ceci vient en complément de ce qui est déjà institué depuis de nombreuses années s'agissant des déchets végétaux pour tous les habitants résidant en maison individuelle qui peuvent, sur demande auprès de la CACP, **bénéficier d'un composteur gratuitement. Pour en demander un contacter DIRECT'AGGLO.**

L'ensemble des flux ménagers et assimilés issus de la CACP **sont pris en charge via le concessionnaire de traitement/valorisation : CYDEC.**

Pour le moment, **l'unité de compostage existant sur ce centre, situé à Saint-Ouen-L'aumône, traite seulement les flux de végétaux.** Des travaux débuteront prochainement pour **améliorer l'équipement et lui permettre d'accueillir les biodéchets alimentaires.**

En attendant, **les biodéchets issus des restaurants scolaires et périscolaires sont acheminés vers un centre de valorisation situé à Stains.**

## Petit rappel sur le tri des déchets

Depuis le 1er janvier 2023, le tri est désormais simplifié : **TOUS les emballages en métal, en plastique, en carton, ainsi que les papiers vont dans la poubelle jaune.** Cela concerne **même les blisters, les barquettes, le film plastique, le tube de dentifrice et les pots de yaourt.**

Il ne faut pas oublier de **garder les bons réflexes en jetant vos emballages :**

- **en vrac, pas imbriqués ou dans des sacs**
- **bien vidés, mais pas lavés.**

**L'extension des consignes de tri, pour les emballages plastiques et papiers, a été déclenchée dès juillet 2022 sur l'ensemble du territoire CergyPontain.** Pour les informer de ce changement, **les habitants ont notamment reçu dans leur boîte aux lettres le nouveau « Mémo tri », avec leur calendrier de collecte, ainsi qu'un sticker indiquant les nouvelles règles de tri à apposer sur la poubelle.**

Pour vous aider, des symboles sont présents sur les

emballages alimentaires pour leur recyclage :

## Le Triman et l'info-tri



Le Triman est le logo qui **indique qu'un produit doit être trié ou**

**rapporté dans un point de collecte.**

**Il doit obligatoirement figurer sur l'emballage ou l'étiquette d'un produit qui fait l'objet d'une collecte sélective pour être recyclé.** Il est associé à l'information sur les modalités de tri ou d'apport du déchet issu du produit : **l'info-tri.**

**L'info-tri donne la consigne de tri de chacun des éléments du produit.** Elle est composée de deux éléments :

- **l'illustration du produit et/ou de son emballage**, qui peut lui même se décomposer en plusieurs éléments (par exemple boîte en carton et sachet en plastique) ;
- **les endroits où trier**, comme une association pour un don (vêtement...), une déchèterie, un magasin (point de collecte volontaire) ou le bac de tri adapté, pour chaque élément de l'emballage et du produit.

## La poubelle barrée



**Présente sur les produits électriques et électroniques, les piles et les accumulateurs**, elle indique qu'ils doivent faire l'objet d'une collecte séparée selon les consignes en vigueur.

## L'anneau de Möbius



**Ce symbole indique que les produits qui l'arborent, ou leur emballage, seront recyclés** si le système de collecte ou la filière du recyclage existent et si les consignes de tri sont correctement respectées.

**Un pourcentage est présent au centre de l'anneau ?**

Cette valeur indique le pourcentage de matière recyclée qui entre déjà dans la composition du produit.



## Le Tidy man

**Ce logo incite les consommateurs à jeter, dans une poubelle d'ordure ménagère,**

les emballages et conditionnements des produits après consommation.

## Les déchèteries

Les déchèteries de l'agglomération sont accessibles à tous les habitants de Cergy-Pontoise. **Elles vous accueillent 7 jours sur 7** pour valoriser vos déchets.

### Horaires d'ouverture

Horaires valables pour les 5 déchèteries pour les particuliers

Du 1er avril au 30 septembre  
Du lundi au vendredi : 10h - 12h et 14h - 19h

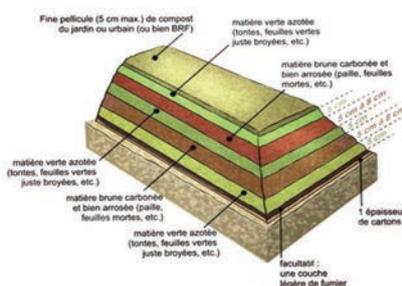
Samedi et dimanche : 10h - 19h  
Ouverture les jours fériés (sauf 1er mai) selon les horaires du jour de la semaine correspondant

Du 1er octobre au 31 mars  
Du lundi au vendredi : 10h - 12h et 14h - 17h

Samedi et dimanche : 10h - 17h  
Fermeture les jours fériés

**Nouveau** : numéro de téléphone unique pour contacter les déchèteries : 0 800 000 155

**Note** : Les sacs de collecte des végétaux seront **distribués le samedi 30 mars après-midi de 14 à 17 heures** dans la cour de l'école.



Dans le cadre de la quinzaine « Tous au Compost ! », la **CACP en collaboration avec l'association b.a-ba** vous propose un atelier de compostage dit « en lasagne ».



L'atelier se déroulera en parallèle à la distribution, **le 30 mars de 14 à 17 heures** dans le parc du Château.

**N'hésitez pas** va à venir découvrir ces bonnes pratiques pour réaliser un compost de qualité.

# Travaux de voirie et sécurité

*Le redoux de la fin du mois de janvier a permis la réalisation de travaux de voirie pour l'amélioration de la sécurité et de l'accès de nos voies communales.*

## Rue de la mairie



La rue de la mairie dans sa section la plus ancienne est étroite et en particulier ses trottoirs qui ne permettent pas une circulation piétonne sereine. **C'est une voie empruntée**

par de nombreux usagers sous différentes formes : piétons, vélos, cavaliers, voitures, ...

Pour la sécurité de chacun, il était nécessaire de rappeler le fait qu'il s'agit d'une voie partagée, c'est pourquoi un marquage au sol le rappelant a été effectué du côté de l'école et en haut de la Grande rue. Il est accompagné de loin en loin d'un marquage piéton rappelant que la voie est partagée. **En complément, un passage piéton a été créé au niveau de la Grande rue et de nouveaux panneaux rappelant la limitation de vitesse à ce niveau ont été posés.**

## Esplanade Charles de Gaulle

Le bas de l'allée de l'esplanade Charles de Gaulle, côté rue de la Mairie, était fort dégradé avec le temps, elle n'était plus accessible en poussette ou pour une personne à mobilité réduite. **La réfection de cette allée n'était pas possible principalement en raison de la présence des racines des arbres.** L'abattage de cet alignement remarquable n'étant pas envisageable,



un nouveau tracé passant par la partie herbeuse a été réalisé permettant de rejoindre l'allée existante dans sa partie plate. **Ce nouvel accès complété par la création d'un passage piéton rue de la mairie permettra à tous de circuler de la rue de la mairie au Montrouge en toute sécurité.**

## Chemin du prieuré



L'expérimentation consistant à ralentir la circulation sur le Chemin du Prieuré par la pose de chicanes en plastique a été pérennisée par l'installation de chicanes en béton

avec panneaux rétro réfléchissants. Espérons qu'elles auront un rôle dissuasif suffisant pour apaiser la circulation sur cette voie fréquentée par les clients du centre équestre et les habitants de l'allée du Manège.

## Sécurisation de l'école

La sécurisation de l'école et des enfants accueillis durant le temps scolaire et périscolaire est une priorité pour la commune. Elle s'inscrit également dans l'application du plan Vigipirate au niveau "sécurité renforcée - risque attentat" actuellement. **Cela se traduit par la nécessité de fermer à clé le portail de la cour en toute circonstance.** Ce qui nécessite le déplacement d'une personne pour l'ouvrir ou le fermer dès que nécessaire. **Pour éviter ces va et vient, une gâche électrique et un vidéophone ont été installés sur le portail,** permettant, par exemple, de fluidifier l'arrivée et le départ des enfants durant le temps périscolaire, tout en préservant la sécurité des accès.



## PLU

Le processus de révision du PLU se poursuit. **Une réunion publique de présentation des Orientations d'Aménagement et de Planification (OAP) a été organisée au château le 25 janvier dernier.**

Le support de la présentation est disponible sur le site de la commune à l'adresse suivante : [https://ville-boisemont.fr/sites/boisemont/files/document/2024-02/2024.01.25\\_r-publique-3-site-compress\\_1.pdf](https://ville-boisemont.fr/sites/boisemont/files/document/2024-02/2024.01.25_r-publique-3-site-compress_1.pdf)



Pour rappel, **l'Architecte des Bâtiments de France tient régulièrement une permanence en mairie où vous pouvez lui soumettre vos projets de construction, extension, portail, clôture, ...** et recueillir ses suggestions afin de proposer un projet conforme à ses attentes et qui permettra de conserver le caractère bucolique et charmant de notre village. **Il vous suffit de contacter la mairie pour prendre rendez-vous pour la prochaine permanence.**

## ENVIRONNEMENT/RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

### Aides gouvernementales

Les aides gouvernementales sont maintenant conditionnées à la mise en œuvre d'un projet de rénovation global. Mais ce n'est pas toujours simple de savoir où et à qui s'adresser. C'est pourquoi la Communauté d'Agglomération a fait appel à deux associations pour aider les citoyens de la CACP dans leurs démarches. Il s'agit de l'Adil95 et de Soliha qui tiennent permanence dans les communes de l'agglomération

#### ADIL95

**C'est une association qui a des compétences juridiques et financières et intervient sur toutes les problématiques liées au logement.** Un conseil spécialisé pour la rénovation énergétique assurera la permanence pour l'assistance au montage des dossiers de financement et de demande d'aides.  
**Pour en savoir plus :** <https://www.adil95.org/>

#### Soliha

**Vous avez un projet de rénovation énergétique, mais vous ne savez pas quels travaux réaliser.**

Afin de vous aider à identifier les types de travaux qui sont les plus adaptés à votre logement et à votre situation, SOLIHA, Solidaires pour l'habitat, vous propose de vous accompagner tout au long de votre projet.

**Pour en savoir plus :** <https://soliha-renov.fr/>

La Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise **a noué un partenariat avec l'association Soliha pour la mise en place de permanences d'accueil et de conseil dans les communes de l'agglomération.**

**Permanences :** Pour l'Adil95, comme pour Soliha, La prise de rendez-vous se fait en ligne et malheureusement les créneaux ne peuvent pas être bloqués pour les habitants d'une commune.

Si vous avez un projet, n'hésitez pas à chercher un rendez-vous sur une commune proche dans l'agenda en ligne.

**Agenda Adil95 :** <https://adil-rdv95.azurewebsites.net/>

**Agenda Soliha :** <https://www.soliprojet.fr/contact/17-contact/111-prendre-un-rendez-vous-a-cergy-pontoise>

**Les rendez-vous sont accessibles à tous les habitants de l'agglomération.**

# Isabelle JOUANIN

Notre coup de projecteur s'est orienté cette fois-ci, sur une figure presque emblématique de notre village.



**Isabelle JOUANIN est arrivée avec sa famille en 2009 à Boisemont. Enseignante référente pour les élèves en situation de handicap,** son périmètre d'activité s'étend de **Jouy le Moutier, Vauréal, le Haut de Cergy, Menucourt et Boisemont.** Elle

accompagne les familles sur leurs dossiers pour la mise en place d'aides spécifiques.

Ce qui a été déterminant pour elle dans le choix de Boisemont, c'était **le côté séduisant du village rural à proximité des grandes villes, mais également la proximité avec la forêt et surtout, un grand terrain.** Car Isabelle est **amoureuse des animaux et c'est aussi un sentiment partagé par son mari, Franck, apiculteur amateur,** qui a implanté également quelques ruches.

La propriété qui répond à leurs besoins, partage ses limites entre Boisemont et Vaux sur Seine et **sera modelée selon leurs souhaits, après 10 ans d'aménagements.**

A son arrivée au village, **Isabelle a été durant 10 ans, famille d'accueil pour chiens, via l'association Beauvaisienne « les Toutous de la 2ème chance ».** Afin de pouvoir conjuguer vie professionnelle/vie privée, **elle propose à présent, ponctuellement ses services de « Dog sitting » (garde pour chiens).** Elle ne cache pas des ambitions de s'investir pourquoi

pas, dans des actions de sauvetage animalier.

Son grand terrain d'ailleurs est habité. **Nous y rencontrons ses 2 chiens, ses 5 chats, ses 15 poules de réforme et surtout, Saphir, son bouc nain !** Il n'est pas impossible que vous les ayez déjà rencontrés au détour d'un chemin du village en vous y promenant.



**Isabelle jardine également, traditionnellement et sans pesticides.**

Sa production profite à tous, famille et animaux, qui se régalaient de ses récoltes. **D'une certaine manière, nous pourrions dire qu'Isabelle réalise une « écologie circulaire » grâce à son potager qui nourrit et permet de recycler les denrées périssables en créant du bon terreau nécessaire à la culture.**

Nous parlions en tout début de notre article, d'une « figure emblématique », car **si vous avez participé au moins une fois, à une animation du Comité des Fêtes de Boisemont, vous l'avez obligatoirement croisée.**

Isabelle réalise une « écologie circulaire » grâce à son potager qui nourrit et permet de recycler les denrées périssables en créant du bon terreau nécessaire à la culture.

**Isabelle a exercé pendant plus de 8 ans le poste de Secrétaire de l'association.** Depuis le début de l'année 2024, **elle a décidé de céder sa place à un autre bénévole, qui n'est autre que son mari Franck.** Nul doute que la passation pour ce rôle se fera harmonieusement ! Promesse est faite qu'Isabelle continuera de nous ravir par sa joie de vivre et son engagement bénévole au service de l'animation du village.



## Infos mairie

La mairie de Boisemont vous accueille les :  
**Mardi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h**  
**Mercredi de 14h à 17h**  
**Samedi de 9h à 12h**

 01 34 42 34 98

 [mairie@ville-boisemont.fr](mailto:mairie@ville-boisemont.fr)

 [www.ville-boisemont.fr](http://www.ville-boisemont.fr)

 @villedeboisemont

CityAll : boisemont

## NUMÉROS UTILES



En cas de fuite de gaz, contacter GRDF  
 Urgence sécurité gaz au **08 00 47 33 33**



En cas de problème d'alimentation électrique (coupure) contacter le numéro d'Urgence Enedis au **09 72 67 50 95**



En cas de problème d'alimentation en eau (réseau), contacter le numéro d'urgence Cyo au **09 69 36 86 67**



Un problème d'éclairage public, contacter directement Cylumine au **08 05 20 00 69**



En cas de problème d'évacuation des eaux usées (réseau), contactez le numéro d'urgence du SIARP au **06 08 04 85 44**

Pour toutes les autres questions concernant l'agglomération de Cergy-Pontoise (déchets, voirie, ...) , utiliser le numéro **DIRECT'AGGLO : 01 34 41 90 00** du lundi au vendredi de 9h à 17h (16h le vendredi)  
 Vous pouvez aussi consulter la page : <https://www.cergypontoise.fr/directaggl0#/> pour accéder aux autres moyens de contact.